



## Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 décembre 2024

Le 11 décembre 2024 à 19 heures, les fondateurs de l'association Linux07 se sont réunis en assemblée générale constitutive à la salle culturelle, Place de la Chapelle à Saint-Prix.

Sont Présents :

- « Robles, Rodolphe », « Saint-Prix »
- « Rissoan Etienne », « Désaignes »
- « Courdier Florian », « Grozon »
- « Le Corre Joël », « Saint-Félicien »
- « Jean-Pierre Morfin Cholat » « Saint-Félicien »
- « Marie Chapel », « Désaignes »

Des procurations ont été envoyées de la part des adhérent-e-s :

- « Isabelle Saragossa »
- « Isabelle Lambert »
- « Marc Dupré » (représentant de 3 associations adhérentes, donc 3 voix)

L'assemblée générale désigne Rodolphe Robles en qualité de président de séance.

Le président de séance lit le Bilan Moral et le Bilan Financier avec un Diaporama pour accompagner son allocution.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du Bilan moral de l'association ;
- présentation du Bilan Financier ;
- adoption des Bilans ;
- désignation des premiers membres du conseil ;

Le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

*« La distance est un obstacle, faire beaucoup de route pour se retrouver pas très nombreux. Parfois il y a tout de même des personnes qui viennent pour trouver une aide. L'idée d'organiser une rencontre en partenariat avec d'autres associations est évoquée, dans une commune avec plus de potentiel et où il devrait y avoir du monde intéressé, Vernoux, Le Cheylard ou Lamastre ? »*

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

### **1<sup>ère</sup> délibération :**

L'assemblée générale adopte le Bilan moral et le Bilan Financier soumis.  
Adopté à l'unanimité

### **2<sup>ème</sup> délibération :**

L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil :

Président : Robles, Rodolphe, Française, 1225 chemin de la Grange de Bosc, Les Seilhols  
07270 SAINT-PRIX, administrateur système.

Trésorier : Rissoan, Étienne, française, 105 chemin des Eaux, 07570 Désaignes, retraité.

Membre : Philippe Vaganay, 375, chemin de Bouillac, 07270 Colombier-le-Jeune, comptable.

Membre : Courdier, Florian, 480 chemin de Chier, 07270 St-Barthélemy-Grozon, informaticien.

Membre : Le Core Joël, 07410 Saint-Félicien, administration système.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le « 11 décembre 2024 ».

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

**Signature**  
*Rodolphe Robles*